



DIRECTION DU SOUTIEN À DOMICILE (SAD) ET DE LA RÉADAPTATION DES PROGRAMMES DE SOUTIEN À L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES (SAPA) ET DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME ET DÉFICIENCE PHYSIQUE (DI-TSA-DP)

GUICHET D'ACCÈS

POUR LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Le Guichet d'accès pour les personnes en perte d'autonomie (GAPPA) constitue la porte d'entrée pour accéder à l'ensemble des soins et des services du programme de soutien à domicile (SAPA). L'équipe du GAPPA est composée de divers professionnels de la santé qui évaluent les besoins des usagers qui procèdent à une demande de services requis.

Les demandes visant le Service de soutien à domicile doivent être adressées au guichet d'accès pour les personnes en perte d'autonomie du CIUSSS-de-l'Est-de-l'Île-de-Montréal :

Modalités de référencement

En remplissant le [formulaire de référence de l'accueil centralisé](#) et en l'acheminant par courriel à l'adresse suivante : accueilcentralisepdi.cemtl@ssss.gouv.qc.ca. L'accueil centralisé fera suivre la référence vers le Guichet approprié.

- Téléphone de la ligne dédiée aux partenaires (GAPPA) : 514 255-2018
- Téléphone de la ligne dédiée aux usagers (GAPPA) : 514 255-2490

Personnes à contacter pour soutien clinique ou discussion d'une situation complexe de façon non nominative ou discussion nominative, référence avec consentement de la personne :

- Téléphone de la ligne dédiée aux partenaires (GAPPA) : 514 255-2018

Personne à contacter pour enjeu dans un quartier ou demande particulière d'un organisme communautaire (projet, présentation, problématique). **Toujours informer l'OC du quartier concerné au préalable.*

- Josiane Côté, chef intérimaire GAPPA (514 251-6000, poste 46014)